



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

QUATRIÈME PLACEMENT PRIVÉ DE 500 000\$ AVEC MINES AURIZON

Laval, Canada, 18 juin 2013 – **Exploration Typhon Inc. («Typhon»)** (TSX-V: TYP) est heureuse d'annoncer qu'elle a émis 5 555 556 actions de catégorie «A» (les «**actions ordinaires**») au prix de 0,09 \$ par action ordinaire à Mines Aurizon Ltée («**Aurizon**») pour un produit brut de 500 000 \$ par voie d'un placement privé (le «**placement privé**») effectué en vertu de dispenses de prospectus applicables. Le prix de souscription par action a été fondé sur le cours moyen pondéré par action à la Bourse de croissance TSX pendant la période de 15 jours se terminant le 13 juin 2013. Les actions ordinaires sont assujetties à une période de détention de (4) quatre mois et un (1) jour se terminant le 19 octobre 2013.

En vertu d'une convention d'option entre Typhon et Aurizon en date du 17 mai 2010, tel qu'amendée (la « **convention d'option** »), Aurizon détient une première option d'acquérir un intérêt de 50 % (la « **première option** ») a) dans la Propriété Fayolle (39 claims miniers détenus à 100 % par Typhon, couvrant 1373 hectares) et b) dans les droits de Typhon sur la Propriété Aiguebelle-Goldfields (6 claims miniers détenus à 51 % par Typhon et à 49 % par Mines Agnico-Eagle Limitée, couvrant 254 hectares) (collectivement, les « **propriétés** »).

La Propriété Fayolle chevauche un segment d'environ 15 km de la Faille Porcupine-Destor (80 millions d'onces d'or produites). Cette structure majeure d'orientation est-ouest a généré plusieurs gisements tant au Québec qu'en Ontario. La superficie du Gîte Fayolle (connue à ce jour) occupe environ 1% de la surface totale de la Propriété Fayolle (23,23 km²). Le Projet Fayolle est situé en plein cœur des projets miniers en développement de l'Abitibi, soit le projet Westwood de Iamgold, le projet Joanna d'Hecla et du projet Canadian Malartic d'Osisko.

La convention d'option prévoit que pour obtenir un intérêt de 50 %, Aurizon doit investir sur une période de 4 ans un montant de 10 000 000 \$ en travaux d'exploration sur les propriétés et souscrire pour 2 000 000 \$ en actions ordinaires de Typhon à raison de 4 tranches de 500 000 \$ chacune, à la clôture de la convention d'option et à chacun des trois premiers anniversaires de la convention d'option.

Suite à l'exercice de la première option, Aurizon pourra acquérir un intérêt de 15 % additionnel, pour un total de 65 % d'intérêt, soit en complétant une étude bancaire de faisabilité, soit en engageant un montant supplémentaire de 15 000 000 \$ en travaux d'exploration sur les propriétés d'ici juin 2016.

Immédiatement avant le placement privé, Aurizon avait investi un total de 9 168 327 \$ en travaux d'exploration sur la Propriété Fayolle et avait aussi souscrit à 1 500 000 \$ en actions ordinaires de Typhon.

Le placement privé constitue donc la quatrième (4^{ième}) et dernière souscription par Aurizon qui était prévue par la convention d'option.

M. David Mc Donald, président et chef de la direction de Typhon commente ainsi la transaction : «Nous sommes des plus optimistes pour l'avenir du Projet Fayolle avec ce dernier placement privé de 500 000 \$, complétant ainsi l'engagement de financement de 2 000 000 \$, convenu en mai 2010 entre Typhon et Aurizon. Je désire remercier en mon nom personnel ainsi qu'au nom des administrateurs et employés de Typhon, la direction ainsi que tout le personnel d'Aurizon pour leur soutien et nombreux conseils lors de ces dernières années. De plus, je désire souhaiter la bienvenue à la direction ainsi qu'au personnel d'Hecla Mining Company, qui détient maintenant Aurizon, et les remercier pour cette opportunité qu'ils nous offrent de poursuivre le développement du Projet Fayolle ensemble».

Immédiatement avant la clôture du placement privé, Aurizon avait la propriété véritable de, ou la direction et le contrôle sur, directement ou indirectement, 3 166 738 actions ordinaires de Typhon, soit 13,13 % des actions ordinaires émises et en circulation de Typhon.

Suite au placement privé, le pourcentage d'actions ordinaires de Typhon détenues en propriété véritable ou contrôlée par Aurizon et son unique actionnaire Hecla, a augmenté de 13,13 % à 29,41 % des actions ordinaires de Typhon émises et en circulation. Le conseil d'administration de Typhon a renoncé à l'application du régime de protection des droits des actionnaires daté du 5 janvier 2013 avec Services aux investisseurs Computershare Inc. à l'égard du placement privé.

Le 14 juin 2013, la Bourse de croissance TSX a approuvé conditionnellement les termes du placement privé.

À PROPOS DE TYPHON

- Typhon détient 3 579 654 \$ en liquidités, représentant 0,12 \$ l'action.
- Typhon a 29 656 791 actions en circulation.
- La Propriété Fayolle assure à Typhon un potentiel de ressources aurifères important.

TYPHON DÉTIENT LES PROJETS SUIVANTS

- Projet Fayolle, détenu à 100% par Typhon / région de Rouyn-Noranda (Voir entente avec Mines Aurizon Ltée dans communiqué de presse du 18 mai 2010)
- Projet Faille 1, détenu à 100% par Typhon / région de Rouyn-Noranda
- Projet Monexco, détenu à 100% par Typhon / région de Chibougamau
- Projet Nordair, détenu à 100% par Typhon / région de la Baie-James
- Projet Aigubelle-Goldfields, détenu à 51% par Typhon et à 49% par Les Mines Agnico-Eagle Limitée / région de Rouyn-Noranda
- Projet Destorbelle, détenu à 50% par Typhon et à 50% par Axe Exploration Inc. / région de Rouyn-Noranda

Les actions ordinaires de Typhon sont inscrites à la Bourse de croissance TSX sous le symbole «TYP».

Coordonnées

David Mc Donald
Président et Chef de la Direction
Tel : 450.622.4066
Fax : 450.622.4337
Sans frais: 1.877.622.4004
info@explorationtyphon.com
www.explorationtyphon.com

TSX-V: TYP

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés qui constituent de « l'information prospective » ou des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Cette information prospective comporte de nombreux risques et incertitudes, dont certains échappent à la volonté de Typhon. Les résultats ou les réalisations réelles pourraient différer considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans cette information prospective. Rien ne garantit que les événements prévus dans l'information prospective se produiront ou auront lieu ou, le cas échéant, quels seront les avantages que Typhon en tirera. L'information prospective est fondée sur les estimations et les opinions de Typhon au moment où l'information est publiée et Typhon ne s'engage nullement à publier une mise à jour ni à réviser aucun de ces énoncés prospectifs, que ce soit pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, à moins d'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables. La Bourse de Croissance TSX n'assume aucune responsabilité quant à la pertinence ou l'exactitude du présent communiqué de presse.